

Mairie  
de



Lespinassière

11160

Tél : 06 19 43 18 81

email : lespinassiere@free.fr

REPUBLIQUE FRANCAISE

# Info

Lespinassière le 24 novembre 2017

Chers administrés,

Notre village avec ses habitants fait partie des 33 000 communes rurales de notre pays. Au total, nous sommes plus de 22 millions de ruraux à habiter dans ces communes.

C'est une force que nous devons mobiliser pour une juste cause : la lutte pour le maintien d'un prix de l'eau raisonnable.

Or, il y a aujourd'hui un risque. Celui que les outils qui gèrent notre réseau d'eau soient supprimés au profit d'une organisation plus grosse et moins agile. Si rien n'est fait, une loi, votée en 2015, imposera aux communes de renoncer à une gestion sobre et efficace garantissant un prix inférieur à ce que les gros réseaux proposent.

Pour cela, je vous invite à signer (et faire signer) une pétition, initiée par l'Association des maires ruraux de France (AMRF), dont nous sommes membres. En signant ce texte, vous aidez les maires à interpeller le Gouvernement et le Parlement (Assemblée nationale et Sénat) pour réviser le caractère obligatoire du transfert de ces compétences et garantir un mode de gestion qui n'aboutisse pas à confier la gestion à des opérateurs motivés par la seule rentabilité économique et donc au final à une hausse du prix de l'eau.

Rendez-vous le site [www.change.org](http://www.change.org) en recherchant la pétition « PRIX DE L'EAU - CITOYENS, ÉLUS, MOUILLEZ-VOUS ! », en tapant l'adresse suivante : <http://bit.ly/2isOfUw> ou en vous rendant sur le <http://www.amrf.fr>

Comptant sur votre engagement.

Le Maire  
Charles LUCET

